



# PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL

\*\*\*\*

SÉANCE DU 3 AVRIL 2025  
À 18 H 00

L'an deux-mille-vingt-cinq, le trois avril à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Assainissement Moret Seine et Loing, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de réunion du Pôle APROTER, 18 bis allée Gustave Prugnat - Moret sur Loing à Moret-Loing-et-Orvanne, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Franck BEAUFRETON.

## ÉTAIENT PRÉSENTS :

### Compétence Optionnelle : SPANC

Flagy  
La Genevraye  
Nonville  
Saint-Mammès  
Treuzy-Levelay  
Vernou-la Celle sur Seine  
Vilcecerf  
Villemer  
Ville-Saint-Jacques

M. DESVIGNES Philippe  
Mme PERINI Marie-Claire  
M. BELLINOT Jean-Claude  
M. GERVAIS Didier  
Mme PILLOT Patricia  
M. PIGNOT Daniel  
M. DEYSSON François  
M. BEAUFRETON Franck  
M. PERADON Philippe délégué suppléant  
de M. MALDINEZ Alain

### Compétence Optionnelle : COLLECTE

Flagy  
La Genevraye  
Montigny-sur-Loing  
Moret-Loing-et-Orvanne  
Saint-Mammès  
Vernou-la Celle sur Seine  
Vilcecerf  
Ville-Saint-Jacques

M. DESVIGNES Philippe  
Mme ANTOINE Claire  
M. CORBEL Jean-Yves  
M. ZAKEOSSIAN Dikran  
M. GERVAIS Didier  
Mme EMBOULÉ Gerty  
M. DEYSSON François  
M. PERADON Philippe

### Compétence Optionnelle : TRAITEMENT

Flagy  
La Genevraye  
  
Montigny-sur-Loing  
  
Moret-Loing-et-Orvanne  
  
Vernou-la Celle sur Seine  
Vilcecerf  
Ville-Saint-Jacques

M. DESVIGNES Philippe  
Mme PERINI Marie-Claire déléguée suppléante  
de M. OTLINGHAUS Pascal  
M. FRICHET Jean-Claude délégué suppléant  
de M. TORRES DA COSTA Antonio  
M. FORTIN François délégué suppléant  
de Mme DUMAS PRIMBAULT Laure  
M. DESSOGNE Daniel  
M. DEYSSON François  
Mme LE TRON Marion arrivée à 18h11

## ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

### Compétence Optionnelle : SPANC

Montigny-sur-Loing  
Moret-Loing-et-Orvanne  
Nanteau-sur-Lunain

M. MOINAUX Bernard  
M. POUILLIER Édouard  
M. GUIMARD Jean-François

## Assistaient également à la réunion :

Agents de la collectivité territoriale :

Mme CLERVIL / Mme SCHEFFER / M. MATAKIAS / M. GONÇALVES / M. CLERVIL

Monsieur DESSOGNE est désigné Secrétaire de Séance.

En premier lieu, le Président appelle les éventuelles observations à la rédaction du compte-rendu de la réunion du 13 mars 2025, aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

<b>Quorum</b>		Pour	21
En exercice	26	Contre	-
Présents	21	Abstention	-
Votants	<b>21</b>	<b>Total</b>	21

## **ORDRE DU JOUR**

### **INFORMATIONS**

#### **1 – Réunion Commission marché Rue Pierre Morin - Rue du Viaduc et Flagy**

Le Président informe qu'une commission marché de présentation de l'analyse des offres s'est tenue le 1<sup>er</sup> avril 2025 pour :

1. Les travaux concernant la rue Pierre Morin, la rue du Viaduc,
2. La Commune de Flagy dans le cadre du Lot 1 dédié à la réhabilitation des réseaux.

L'avancement de ces projets sur le patrimoine montre l'engagement du Syndicat dans les actions de mise en conformité.

#### **2 – Montigny-sur-Loing : STEU – BSR - Mise en demeure**

Le Président informe que la police de l'eau est en cours de modification de l'Arrêté Préfectoral concernant le délai de mise en demeure, qui accorde deux mois et demi supplémentaires. Cela devrait permettre une meilleure gestion de la situation et offrir un peu plus de flexibilité pour répondre aux exigences. C'est un pas positif pour la gestion du service.

### **1 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **Point 1 - La Genevraye – Saint-Mammès : Installations de nouveaux délégués Syndicaux**

Le Président expose que :

- ✓ La délibération n° 2025/03 du 21 mars 2025 de la Commune de La Genevraye désigne la déléguée Titulaire et la déléguée suppléante à siéger au Syndicat,
- ✓ La délibération n° 2025/16 du 26 mars 2025 de la Commune de Saint-Mammès désigne le délégué suppléant à siéger au Syndicat.

Sur proposition du Président,

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

✓ **INSTALLE** la déléguée Titulaire et le délégué suppléant dans leurs fonctions, conformément à la présentation ci-après.

COMMUNES	Compétences + Administration Générale		
	Optionnelles		
	SPANC	COLLECTE	TRAITEMENT
FLAGY	T : DESVIGNES Philippe S : MARTIN Bruno	T : DESVIGNES Philippe S : MARTIN Bruno	T : DESVIGNES Philippe S : MARTIN Bruno
LA GENEVRAYE	T : PERINI Marie-Claire S : ANTOINE Claire	T : ANTOINE Claire S : OTLINGHAUS Pascal	T : OTLINGHAUS Pascal S : PERINI Marie-Claire
MONTIGNY-SUR-LOING	T : MOINAUX Bernard S : TORRES DA COSTA Antonio	T : CORBEL Jean-Yves S : MONCHECOURT Sylvie	T : TORRES DA COSTA Antonio S : FRICHET Jean-Claude
MORET-LOING-ET-ORVANNE	T : POUILLIER Edouard S : LEBEAU Olivier	T : ZAKEOSSIAN Dikran S : LELOT-BERDIER Pascale	T : DUMAS PRIMBAULT Laure S : FORTIN François
NANTEAU-SUR-LUNAIN	T : GUIMARD Jean-François S : ROBIN Xavier		
NONVILLE	T : BELLIOU Jean-Claude S : LORILLON Didier		
SAINT-MAMMÈS	T : GERVAIS Didier S : CARRANT Claude	T : GERVAIS Didier S : MARTIN Julien	
TREUZY-LEVELAY	T : PILLOT Patricia S : DUROSSET Michel		
VERNOU-LA CELLE SUR SEINE	T : PIGNOT Daniel S : PELLERIN Sébastien	T : EMBOULÉ Gerty S : DESSOGNE Daniel	T : DESSOGNE Daniel S : EMBOULÉ Gerty
VILLECERF	T : DEYSSON François S : LAZARO Claude	T : DEYSSON François S : REBEYROL Patrick	T : DEYSSON François S : LAZARO Claude
VILLEMER	T : BEAUFRETON Franck S : DESPLATS Geoffrey		
VILLE-SAINT-JACQUES	T : MALDINEZ Alain S : PERADON Philippe	T : PERADON Philippe S : LE TRON Marion	T : LE TRON Marion S : MALDINEZ Alain
<b>Représentants des communes déléguées de Moret-Loing-et-Orvanne avec voix consultative</b>			
<i>M. THÉOT Olivier</i>			
<i>Mme GAUDIN Katell</i>			
<i>Mme ARRIAT-BOISSERAND Catherine</i>			
<i>Mme SAVAL-BONET Marianne</i>			
<i>Mme TANGUY Gaël</i>			

Quorum		Pour	Contre	Abstention	Total
En exercice	26				22
Présents	22				-
Votants	22				22

## **Point 2 Compte-rendu des décisions prises par délégation du Comité au Président**

Le Président expose que, conformément à l'article L.5211-10 du CGCT, « le Président doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Comité Syndical des décisions prises par délégation » :

Le Président informe que les décisions suivantes ont été prises depuis le dernier Comité Syndical.

- ◆ **Décision n° 2025.03.13 du 20 mars 2025 :**  
**Marché de prestations de services – Commune de Nonville – Avenant n° 1 : modification du maître d'ouvrage**
- ◆ **Décision n° 2025.03.14 du 25 mars 2025 :**  
**Contrat de délégation par affermage du service public d'Assainissement Collectif – Commune de Flagy - Avenant n° 3 : modification du maître d'ouvrage**
- ◆ **Décision n° 2025.03.15 du 25 mars 2025 :**  
**Convention pour le contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif – Commune de Flagy - Avenant n° 1 : modification du maître d'ouvrage**

## **2 – SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

Sans objet.

### 3 – COMPÉTENCE COLLECTE

Sans objet.

### 4 – COMPÉTENCE TRAITEMENT

Sans objet.

### 5 – COMPÉTENCES COLLECTE ET TRAITEMENT

Sans objet.

### 6 – FINANCES

#### **Point 3 Reprise et Affectation des Résultats – Année 2024**

Le Président expose que l'article L.2311-5 du CGCT prévoit la reprise et l'affectation par anticipation des résultats de l'exercice 2024 dès le Budget Primitif 2025.

Résultat de l'exercice 2024 :

- ◆ La section d'investissement fait apparaître un déficit : 15 702,35 €
- ◆ La section d'exploitation fait apparaître un excédent : 2 390 332,31 €
- ◆ Les RAR font apparaître un besoin de financement : 198 736,70 €

Sur proposition du Président,

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**AUTORISE** la reprise par anticipation et l'affectation dès le Budget Primitif 2025 des résultats de l'exercice 2024 de la façon suivante :

- C/001 – Déficit d'exécution de la section d'investissement : 15 702,35 €
- C/1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 214 439,05 €
- C/ 002 – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 2 175 893,26 €

<b>Quorum</b>		Pour	23
En exercice	27	Contre	-
Présents	23	Abstention	-
Votants	<b>23</b>	<b>Total</b>	23

**Arrivée de Mme LE TRON**

#### **Point 4 Vote du Budget Primitif 2025**

Le Président expose que L.1612-2 du CGCT précise que le budget doit être adopté avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique, ou avant le 30 avril de l'année du renouvellement des organes délibérants.

Le Président rappelle que le budget du SIDASS est voté par nature au niveau du chapitre pour la section d'exploitation et la section d'investissement.

Le budget 2025 est établi en fonction du Rapport sur les Orientations Budgétaires présenté lors du Comité Syndical du 13 mars 2025.

Les opérations sont financées par :

- ◆ Les redevances d'assainissement Collecte & Traitement et ANC ;
- ◆ Les Participations Financières des usagers (PFAC) ;
- ◆ Les subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Département 77 ;
- ◆ Le recours à l'emprunt ;

☛ **Questions de M. ZAKEOSSIAN :**

Le Syndicat est engagé dans des projets importants, en particulier sur les Communes de Moret-Loing-et-Orvanne et de Flagy.

A-t-on une idée des réalisations prévues pour cette année ?

Le Syndicat est-il certain que l'intégralité du budget sera utilisée cette année, ou les opérations seront-elles réparties sur plusieurs exercices ?

☛ **Réponse de la Directrice Générale des Services avec l'accord du Président :**

En raison du calendrier de souscription des emprunts, le démarrage de la phase de préparation des travaux de la rue Pierre Morin, ne sera validé qu'après une consolidation du volet financier. Il est précisé que le délai global est de 11 mois (2 mois de préparation et 9 mois de travaux).

Un démarrage potentiel en juin 2025 décline d'office les paiements sur deux exercices.

☛ **Intervention de M. ZAKEOSSIAN :**

Je me réjouis que ces dépenses soient sur deux années.

☛ **Intervention du Président :**

Le type d'opérations portées par le Syndicat (création de Station d'Épuration, Bassin Réservoir, augmentation capacitaire de réseau) ne peut pas diviser en plusieurs phases. L'opération Pierre Morin se déroulera en intégralité en phase travaux et sur les exercices budgétaires 2025 et 2026.

Je souhaite exprimer ma gratitude aux Services des Finances et au SIDASS pour leur engagement.

Sur proposition du Président,

**Le Comité Syndical, après en avoir voté et délibéré, à l'unanimité,**

**VOTE le Budget Primitif 2025 du SIDASS par chapitre comme suit :**

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
011 – Charges à caractère général	1 512 630,00 €	70 – Produits des services	2 657 600,00 €
012 – Charges de personnel	616 180,00 €	74 – Subventions d'exploitation	0 €
65 – Charges de gestion courante	150 130,00 €	75 – Produits de gestion courante	29 346,74 €
66 – Charges financières	246 000,00 €	76 – Produits financiers	0 €
67 – Charges exceptionnelles	10 000,00 €	77 – Produits exceptionnels	0 €
68 – Dotations semi-budgétaires	15 000,00 €	78 – Reprises sur provisions	0 €
022 – Dépenses imprévues	48 700,00 €	013 – Atténuation de charges	10 000,00 €
023 – Virement à la section d'investissement	1 900 000,00 €	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	114 000,00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	488 200,00 €	002 – Résultat reporté	2 175 893,26 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 986 840,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 986 840,00 €</b>

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
20 – Immobilisations incorporelles	240 000,00 €	13 – Subventions d'investissement	153 743,00 €
21 – Immobilisations corporelles	1 245 667,39 €	16 – Emprunts et dettes assimilées	4 799 775,00 €
23 – Immobilisation en cours	5 260 181,56 €	23 – Immobilisation en cours	0 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	481 870,00 €	10 – Dotations, fonds divers, réserves	0 €
020 – Dépenses imprévues	0 €	106 – Réserves	214 440,00 €
45 – Opérations pour compte de tiers	240 000,00 €	45 – Opérations pour compte de tiers	240 000,00 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	114 000,00 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	1 900 000,00 €
001 – Solde d'exécution négatif	15 702,35 €	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	488 200,00 €
Restes à réaliser	607 301,70 €	Restes à réaliser	408 565,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 204 723,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 204 723,00 €</b>

Affectation des Restes à Réaliser en investissement :

- ✓ Dépenses : 343 483,26 € affectés au chapitre 21  
263 818,44 € affectés au chapitre 23
- ✓ Recettes : 408 565,00 € affectés au chapitre 13

<b>Quorum</b>		Pour	24
En exercice	27	Contre	-
Présents	24	Abstention	-
Votants	<b>24</b>	<b>Total</b>	24

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

☞ **Intervention du Président :**

Je tiens à rappeler qu'il sera nécessaire de revenir sur les niveaux de redevances.

☞ **Intervention de M. ZAKEOSSIAN :**

C'est justement le sens de ma question précédente. La visibilité globale financière est indispensable.

☞ **Intervention de M. DEYSSON :**

Je partage entièrement l'avis du Président. Il est essentiel de fournir à nos successeurs les ressources nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du SIDASS. Cela garantira la pérennité de nos actions et le service rendu à la Communauté.

☞ **Intervention de la Directrice des finances avec l'accord du Président :**

Effectivement, dans le contexte actuel, il est probable que les taux d'emprunt connaissent une hausse. Cela pourrait avoir des implications sur nos projets financiers et nécessiter une attention particulière dans notre planification. Il est important de rester vigilant et d'anticiper ces changements pour mieux gérer nos ressources.

Aucune question n'étant formulée, la séance est levée.

Fin de la réunion à 18 h 30.

**Le Président,**

**Franck BEAUFRETON**

**Le Secrétaire de Séance,**

**Daniel DESSOGNE**

